



16ème législature

Question N° : 10084	De M. Nicolas Dragon (Rassemblement National - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition énergétique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > élections et référendums	Tête d'analyse > Obligation d'un référendum local avant toute implantation d'éoliennes	Analyse > Obligation d'un référendum local avant toute implantation d'éoliennes.
Question publiée au JO le : 18/07/2023 Date de changement d'attribution : 30/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Nicolas Dragon appelle l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la nécessité démocratique de permettre à la population de décider de toute installation d'éoliennes sur son territoire. En effet, sur l'intégralité du territoire national et en particulier dans le département de l'Aisne qui est le quatrième département de France qui en compte le plus, les compatriotes voient fleurir des éoliennes sans pour autant avoir leur mot à dire. Or il apparaît que les Français sont en grande majorité opposés à l'installation de ces éoliennes qui perturbent fortement leur quotidien, notamment en raison des conséquences, tant pour leur cadre de vie que pour la biodiversité, qui peuvent être terribles ; sans même évoquer le légitime sentiment d'incompréhension qui les accompagne vis-à-vis de l'arnaque écologique que constitue cette source d'énergie intermittente, non pilotable et contre toute logique fortement subventionnée. Pour preuve, la récente consultation populaire non officielle organisée le dimanche 2 avril 2023 par 17 communes de l'Aisne, précisément au sujet de l'installation d'éoliennes sur le territoire axonais, s'est soldée par un score net et sans appel de 87 % de NON. Pourtant, si ces éoliennes ne font objectivement pas l'unanimité chez les citoyens, il n'existe pour l'heure aucune mesure rendant obligatoire la consultation de la population locale pour les accueillir, rendant ainsi les préfets seuls décisionnaires de leurs implantations. La politique ne pouvant se faire qu'au service du bien collectif et de la population, il est absolument inacceptable et même dangereux pour la République de ne pas laisser les habitants s'exprimer sur un sujet aussi important qui concerne directement leur quotidien. C'est pourquoi il l'interpelle pour connaître sa position sur la mise en place obligatoire d'un référendum local avant toute implantation d'éoliennes sur le territoire français.